



Natura 2000

Vallée du Gardon de Saint-Jean

Lettre d'information du site Natura 2000 N°6 - Octobre 2018

Chers habitants de la vallée
du Gardon de Saint-Jean,

Cette 6^e lettre d'information vous présente les actions mises en place sur le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de St-Jean » de Bassurels à Corbès en passant par la Vallée Borgne et Saint-Jean-du-Gard. Plus spécifiquement, vous prendrez connaissance des contrats montés avec les agriculteurs, sur la base du volontariat, et des importantes retombées économiques générées.

En effet, pour **1 euro investi par les collectivités depuis 2011, plus de 12 euros** sont retombés sur le territoire via des contrats agricoles et non agricoles. Au-delà de l'aspect économique, Natura 2000, c'est aussi de l'animation sur notre territoire, du lien social, de l'accompagnement de projets sur les questions environnementales et la valorisation de notre patrimoine naturel remarquable. Quand l'exceptionnel est dans notre quotidien et fait partie de notre propre histoire, on a tendance à l'oublier, mais oui nous sommes sur un territoire privilégié d'un point de vue biodiversité, ne l'oublions pas !

Par ailleurs, j'ai à cœur depuis quelques temps déjà de contribuer à l'avancée de la question du canyoning dans les Gorges de Soucy. L'objectif n'étant pas d'interdire mais d'échanger avec tous les acteurs (élus, professionnels d'activité de pleine nature, pêcheurs, partenaires techniques...) afin de réfléchir ensemble à des solutions qui permettront une pratique durable et responsable du canyoning dans notre vallée. Des solutions existent, d'autres sont peut-être à inventer...

François Abbou
Président du
comité de
pilotage du site
Natura 2000



Aigoual
Causses
Cévennes
Territoires Solidaires



© S. Cabannes - La fougère (roussie sur la photo) envahit les landes et réduit les ressources pastorales

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Saviez-vous que la France protège sur son territoire plus de **1770 sites naturels** (12.9 % sur territoire métropolitain) abritant des **espèces** et des **habitats** particulièrement **rare**s ou **fragiles** à l'échelle européenne ? Vous habitez d'ailleurs dans l'un d'entre eux : La vallée du Gardon de Saint-Jean.

L'ensemble de ces sites préservés forme le réseau des sites Natura 2000, dans lesquels des **mesures** sont mises en place pour assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement **menacés**. Le tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et locales, dans une logique de **développement durable**.

Les contrats agricoles ou MAEC

Qu'est-ce que les MAEC ?

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, ou **MAEC**, sont des contrats permettant d'accompagner les agriculteurs qui s'engagent dans le développement ou le maintien de pratiques respectueuses de l'environnement, et ce sur une durée minimale de 5 ans. L'agriculteur qui s'engage (sur la base du volontariat) perçoit ainsi des **indemnités** en échange du respect rigoureux du **cahier des charges** (soumis à contrôle).

Qui les finance ?

Le financement des MAEC est assuré grâce à des crédits européens et nationaux. Sur la vallée du Gardon de Saint-Jean, plus de **480 000 €** ont été reversés depuis 2013.

Qui peut en bénéficier ?

Les MAEC sont exclusivement destinées aux **exploitants agricoles** et ne concernent que les surfaces déclarées à la PAC (Politique Agricole Commune). Elles ciblent des enjeux spécifiques, notamment écologiques, comme c'est le cas au sein des sites Natura 2000.

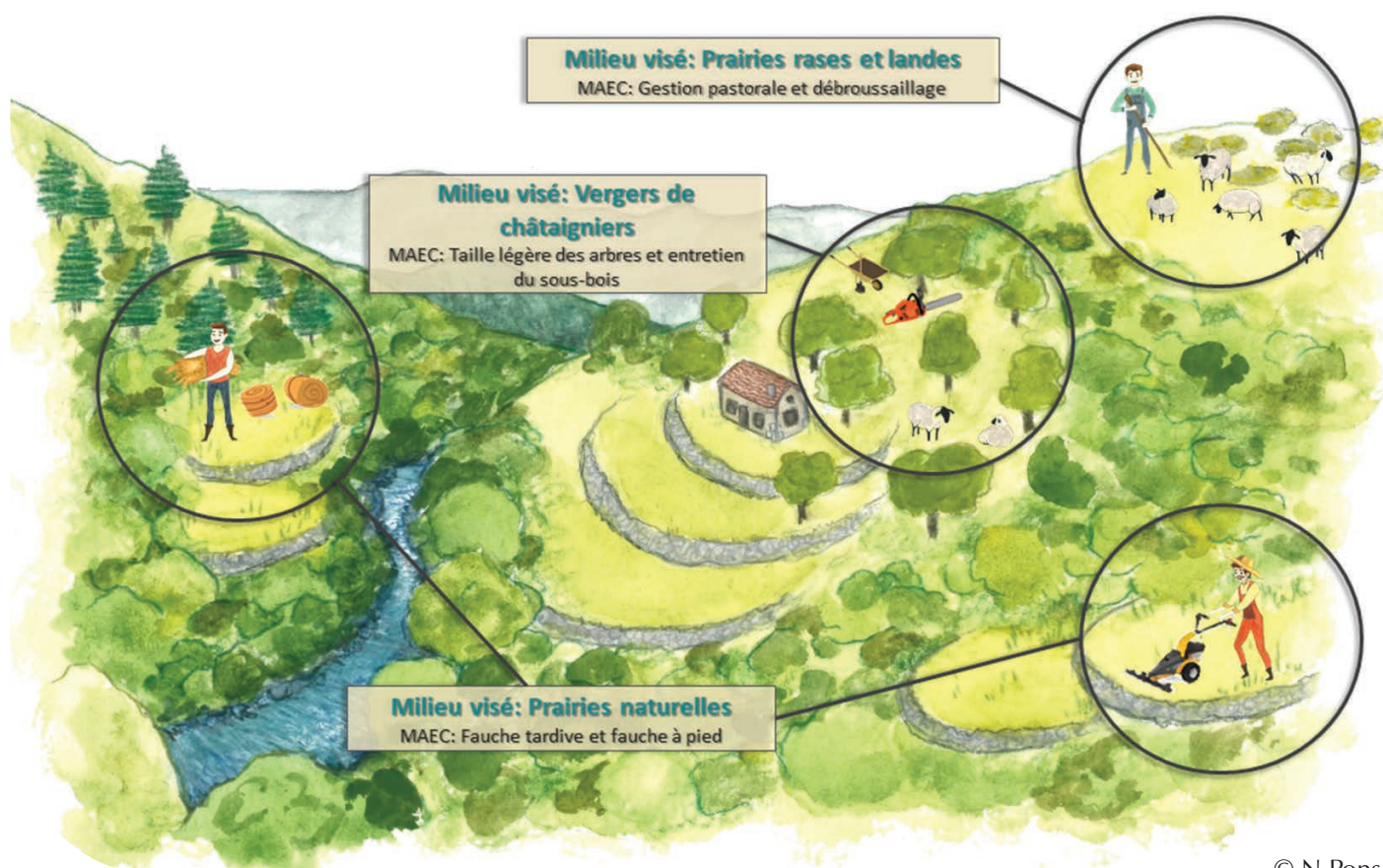
*Vous êtes intéressé
par un contrat agricole ?*

*N'hésitez pas à contacter
les chargées de mission Natura 2000*

*04 66 85 34 42
natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr*

Concrètement, quelles mesures sont mises en place dans la vallée ?

En plus d'une **MAEC globale** (à l'échelle de l'exploitation) valorisant le maintien des prairies naturelles et des surfaces pastorales, il existe des **MAEC applicables sur certaines parcelles** pour lutter contre la fermeture des milieux, enjeu principal sur la vallée :



Et vous, qu'en pensez-vous ?



Le troupeau d'Annie Lashermes

Annie Lashermes est une éleveuse transhumante de brebis (viande) installée sur la commune de Saumane. Elle s'est engagée pour la première fois en MAEC en 2013 et a renouvelé son engagement en 2015 lors de la nouvelle programmation européenne. Son contrat actuel s'étale jusqu'en 2020.

Quelle a été votre démarche ?

Quand j'ai entendu parler des MAEC pour la première fois, j'ai tout de suite eu **confiance**. Pour moi c'était un **projet d'avenir**, tout à fait cohérent avec les enjeux auxquels nous devons faire face. J'aime mon métier et je suis convaincue de son utilité pour notre territoire, mais **c'est une activité peu rémunératrice** et j'étais à la recherche de financements. Le maintien du pastoralisme bénéficie d'une part aux agriculteurs locaux, mais également à la **biodiversité cévenole** dans un contexte de fermeture des milieux.

J'ai ainsi engagé plus d'une cinquantaine d'hectares sur l'ensemble des **prairies** et **parcours** que j'utilise. L'animatrice Natura 2000, la Chambre d'agriculture du Gard et le Conservatoire d'Espaces Naturels Languedoc-Roussillon m'ont accompagnée dans le montage de mon dossier. Nous nous sommes entendus notamment sur la préservation des **prairies de fauche** et sur la **gestion pastorale** (pâturage raisonné dans les châtaigneraies).

Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors du montage de votre contrat ?

Les mêmes que pour tout projet dans lequel les démarches administratives et la réalité d'une exploitation se côtoient... Les délais de paiement sont parfois très longs. Il est également difficile de rentrer dans les cases exigées au niveau national car chaque exploitation est différente et nous sommes, de plus, dans un contexte très **atypique** en Cévennes. Il y a également ce clivage entre le **langage administratif** et celui qui a du sens pour nous au quotidien. Par exemple lors d'un contrôle en 2015, on m'a demandé de renseigner mon apport en fumure. J'ai transmis au contrôleur le nombre d'épandages que j'ai réalisés mais cela ne convenait pas car il fallait que j'estime la quantité de fumier par mètre carré.

Quels points positifs reprenez-vous de cette expérience ?

Au-delà de la **démarche environnementale** qui me tient aussi à cœur, j'y vois un réel intérêt **financier**. Les sommes que j'ai perçues ces 5 dernières années m'ont permis de faire des améliorations conséquentes sur des zones où j'avais de toute façon prévu d'intervenir à mes frais. Même si ce n'est pas l'objectif premier des MAEC, elles jouent un rôle de soutien financier important, notamment au sein de nos petites exploitations cévenoles.

C'est une **démarche volontaire** donc il n'y a vraiment **aucune contrainte**, si ce n'est respecter les engagements que l'on a acceptés.

Quelles sont vos attentes pour la suite ?

J'aimerais pouvoir continuer de m'engager dans des MAEC et nous espérons que la prochaine PAC nous le permettra et prendra en compte nos spécificités locales. D'ailleurs mon fils s'installe (chèvres) et nous envisageons de regrouper nos exploitations. Nous allons voir comment nous nous organiserons mais ce serait **dommage de se priver des MAEC** !



Brebis pâturant une lande © S. Cabannes

Les autres actions, en bref

Natura 2000 c'est aussi :

• RALLYE NATURE

La 4^e édition du Rallye s'est déroulée en mai 2018 pour une soixantaine d'élèves de cinquième des collèges de St-Jean-du-Gard et de St-Etienne-Vallée-Française.

Ils ont pu participer à une randonnée ponctuée d'**ateliers de découverte** des patrimoines naturel et culturel cévenols.

Le tout animé par les stagiaires du Centre de Formation du Merlet ainsi que les Fédérations de pêche et de chasse du Gard, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard, le Parc national des Cévennes et les animateurs Natura 2000. L'après-midi, une **course d'orientation** suivie d'un jeu de réflexion a été l'occasion pour les enfants de se dépenser tout en **se projetant sur leur territoire** dans 50 ans.



• LA VIE CACHÉE DES FORÊTS

Le site **Natura 2000** et ses **partenaires** (Parc national des Cévennes, Office pour les Insectes et leur environnement et Association Lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement) ont organisé une journée sur la **biodiversité forestière** en juillet 2018 à Aire de côte. Cet événement avait pour objectif de **sensibiliser** le grand public, à travers des sorties nature et autres animations ludiques, à la **diversité** et à la **richesse** cachées dans nos forêts, et bien souvent invisibles pour un œil non avisé.



Rosalie des Alpes au Pompidou

• DE NOUVELLES DÉCOUVERTES

Un habitant de la vallée a observé une **Rosalie des Alpes** cet été !

Si vous aussi vous apercevez cet insecte, prenez une **photo** et **contactez-nous** ou contribuez directement à l'observatoire du patrimoine naturel du Gard. (<http://naturedugard.org/>)



CONTACT

Nolwenn PONS et Karen JOYAUX

04 66 85 34 42

natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr

Communauté de Communes Causses

Aigoual Cévennes – Terres solidaires

Rue principale - L'Estréchure

valleegardonsaintjean.n2000.fr

Facebook !

Venez suivre toutes nos actions sur notre nouvelle **page facebook** :

« N2000 et Pacte Pastoral - Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes »



Bulletin d'info

En complément de la lettre d'information (une parution annuelle), le bulletin d'info correspond à un **mail mensuel** qui synthétise **toutes les informations** du site Natura 2000 « **Vallée du Gardon de Saint-Jean** » et celles des partenaires en lien direct avec les objectifs Natura 2000.

POUR VOUS ABONNER

(ET VOUS DÉSABONNER),

ENVOYEZ-NOUS SIMPLEMENT UN MAIL.

Directeur de publication : François ABBOU

Rédaction : Karen JOYAUX et Nolwenn PONS

Dépôt légal : Octobre 2018 - ISSN 2417-212X

Imprimé en 3100 exemplaires - Gratuit.



Conception, réalisation :

Isabelle Collumeau - 06 72 08 38 10

Impression : Clément - 30120 Avèze

Imprimé sur papier recyclé

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE